

Une **proposition** est un groupe de mots dont le chef est un **verbe conjugué**. Il peut y avoir plusieurs propositions dans une même phrase : il s'agit alors d'une phrase complexe.

Exemple : La sorcière **sortit son chaudron**, elle **mit le chat à l'intérieur**.

proposition 1

proposition 2

La **proposition subordonnée relative** est une proposition qui apporte des précisions sur un nom. Elle est introduite par un **pronom relatif** (qui, que, qu', dont, où, lequel, laquelle, lesquels, auquel, duquel, ...). Le nom qu'elle complète est son **antécédent**.

Exemple : La sorcière mit le chat **qui miaulait dans son chaudron**.

Antécédent proposition subordonnée relative
↓
pronom relatif

Exemple : La sorcière **dont il faut se méfier** a un nez crochu.

Antécédent proposition subordonnée relative
↓
pronom relatif

On peut utiliser la proposition subordonnée relative pour rassembler deux phrases en une.

Exemple : La sorcière a un nez crochu. Je pense à elle.

Exemple : La sorcière **à laquelle je pense** a un nez crochu.

Antécédent proposition subordonnée relative
↓
pronom relatif

Exemple : Je pense à la sorcière **qui a un nez crochu**.

Antécédent proposition subordonnée relative
↓
pronom relatif

Comment reconnaître une proposition subordonnée :

- elle commence par un pronom relatif (qui, que, qu', dont, où, lequel, laquelle, lesquels, auquel, duquel)
- elle contient un verbe conjugué,
- elle apporte des précisions sur un nom : son antécédent,
- si on la supprime de la phrase, cette dernière est moins précise mais garde quand même du sens.